

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2007
(convocation du 2 juillet 2007)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CARTRON Françoise, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. JUPPÉ Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (à cpter de 13 h 30)	M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. FLORIAN Nicolas ((à cpter de 13 h 30)
M. BOBET Patrick à Mme PARCELIER Mureil (à cpter de 13 h 30)	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain ((à cpter de 13 h 30)
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André	M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne ((à cpter de 13 h 30)
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. CANOVAS Bruno à Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude (à cpter de 13 h 30)	M. LOTHAIRE Pierre à M. SIMON Patrick
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CASTEL Lucien à M. BANAYAN Alexis	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel ((à cpter de 10 h 30)
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max ((à cpter de 13 h 30)	M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. CORDOBA Aimé à Mme CONTE Marie-Josée ((à cpter de 13 h 30)	M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC ((à cpter de 13 h 30)
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette	Mme TOUTON Elisabeth à Mme VIGNE Elisabeth ((à cpter de 13 h 30)
M. DUPRAT Christophe à M. MERCHERZ Jean ((à cpter de 13 h 30)	M. VALADE Jacques à M. JUPPÉ Alain

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Réalisation des trois lignes de tramway de l'agglomération bordelaise -
Accompagnement artistique - Commande publique d'art contemporain -
Subvention de l'Etat 2007 - Convention - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de Communauté a approuvé, lors de sa séance du 15 février 2002, le principe d'un accompagnement artistique des 3 lignes du tramway. Il a confirmé la réalisation de ce projet pour un montant de 762 245,09 € et a autorisé Monsieur le Président à effectuer les démarches auprès de l'Etat à l'effet d'obtenir un financement paritaire avec le Ministère de la Culture, portant ainsi l'enveloppe totale consacrée à la commande publique d'art contemporain à 1 524 490,18 €.

La 1^{ère} étape de ce projet de commande publique artistique s'est conclue par la signature de 11 contrats d'études avec les artistes, tant pour les oeuvres sur site (6) que sur réseau (5). Concernant leur financement, la subvention de l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication – a été encaissée en exécution de la convention en date du 29 octobre 2002 à hauteur de 41 923 €, soit 50 % du coût des études qui s'élève à 83 846 €.

1^e tranche de réalisation du projet :

Signature en 2003, de 4 contrats avec 2 artistes pour les oeuvres sur site et 2 artistes pour les oeuvres sur réseau :

- T compteur de Claude Closky, oeuvre sur site à Cenon..... 124 856 €
- Palindrome de Elisabeth Ballet, oeuvre sur site à Pessac.....173 030 €
- Panneaux coupe vent sérigraphiés de Stalker, oeuvre sur réseau.....30 490 €
- Tickets de transport de Zebra 3, oeuvre sur réseau30 490 €

Concernant son financement, la convention avec l'Etat pour l'exercice 2003 a été encaissée à hauteur de 179 433 € pour une enveloppe subventionnable de 358 866 €, soit 50 % du coût de réalisation.

2^e tranche de réalisation :

Six contrats ont été signés pour la réalisation des œuvres suivantes :

- Récit perpétuel de Mélik Ohanian, oeuvre sur site à Talence.....73 030 €
- Le Lion de Xavier Veilhan, oeuvre sur site à Bordeaux145 639 €
- Pièces sonores de Valérie Mréjen, oeuvre sur réseau45 000 €
- Plan historique du tramway de Thierry Lahontaa, oeuvre sur réseau.....45 735 €
- Roman-photo de 4 Taxis, oeuvre sur réseau.....60 980 €
- Contrat d'étude de Michel François, oeuvre sur site à Lormont.....7 622 €

Concernant leur financement, la subvention de l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication – a été encaissée en exécution de la convention en date du 10 décembre 2004 à hauteur de 239 003 €, soit 50 % du coût de réalisation qui s'élève à 478 006 €.

3^e tranche de réalisation :

En 2005 un contrat de réalisation a été signé :

- Lieu-dit de Michel François, oeuvre sur site à Lormont124 856 €

Concernant son financement la subvention de l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication – a été encaissée en exécution de la convention en date du 8 décembre 2005 à hauteur de 62 428 €, soit 50 % du coût de réalisation.

4^e tranche de réalisation :

Un contrat a été signé avec Ilya et Emilia Kabakov le 7 septembre 2006, pour la réalisation d'une oeuvre sur site, Place Amélie Raba-Léon à Bordeaux, « La Maison aux Personnages ». Le coût global de l'oeuvre était estimé à 563 200 euros. Débutée en 2006, la réalisation s'achèvera en 2008.

La Direction régionale des affaires culturelles a fait part à la Communauté urbaine de la participation financière de l'Etat à hauteur de 50% de l'estimation du coût de l'oeuvre, majorant de 48 842 € sa participation totale qui s'élève ainsi à 811 087 € au lieu des 762 245 € prévus initialement.

Il est à noter que l'enveloppe dédiée à la Commande publique, initialement fixée à 1 524 590,18 € a été réactualisée en 2006 et portée à 1 810 067,19 €. Toutefois la DRAC a arrêté le montant de sa participation à 811 087 € compte tenu du montant estimé de la réalisation de l'oeuvre « La Maison aux Personnages » qui lui a été communiqué en juin 2006.

Pour l'année 2006, la subvention de l'Etat/Ministère de la Culture et de la Communication, d'un montant de 140 000 € a été encaissée en exécution de la convention en date du 20 novembre 2006.

Pour la poursuite de la réalisation de l'œuvre, « la Maisons aux Personnages », la Direction régionale des affaires culturelles a informé la Communauté urbaine de la participation financière complémentaire de l'Etat qui s'élève à 148 300 €, au titre de l'année 2007. Cette somme se décompose en 141 600 € complétant les 140 000 € déjà versés en 2006, soit un total de 281 600 € représentant 50 % du coût estimé de l'œuvre, soit 563 200 € et 6 700 € pour la participation de l'Etat aux actions de sensibilisation et de communication qui seront mises en place.

Ce versement clôturera la participation de l'Etat à la réalisation de la commande publique d'art contemporain pour la 1^{ère} phase du tramway qui elle-même s'achève avec la réalisation de cette dernière œuvre.

En conséquence, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer le projet de convention ci-annexé à intervenir avec l'Etat représenté par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour l'octroi de la subvention afférente à l'exercice 2007, d'un montant de 148 300 € dont l'encaissement est prévu au budget annexe transports de l'exercice en cours.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2007,

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

M. VINCENT FELTESSE

?